



**Le gouvernement camerounais a lancé une campagne spéciale de prévention et de sécurité routière qui couvre les 10 régions du pays, du 5 juin au 30 septembre 2024. Cette campagne vise à réduire les accidents de la route et à sensibiliser les conducteurs aux règles de la circulation.**

La campagne, qui s'ouvre dans un contexte de grande mobilité des personnes et des biens, mettra l'accent sur les comportements à risque tels que les excès de vitesse, la conduite sous l'emprise de l'alcool et des drogues, les dépassements dangereux, les chevauchements de la ligne continue, le port obligatoire de la ceinture de sécurité, les surcharges, le défaut de visite technique et les mauvais stationnements.

La campagne est également motivée par les accidents de la circulation qui ont entraîné la mort de quatre personnes récemment. Le ministre des Transports, Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe, a suspendu deux compagnies de transport routier, Men Travel et Socatur, suite à ces accidents. Les deux compagnies avaient été reconnues responsables de ces accidents.

Les forces de maintien de l'ordre et les agents assermentés du ministère des Transports entendent renforcer les mesures relatives à la sécurité routière et à la répression des comportements à risque pendant cette période. Cette campagne est donc un effort du gouvernement pour protéger les usagers de la route et réduire les risques d'accidents.

En fin de compte, cette campagne spéciale s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les accidents de la route et vise à sensibiliser les conducteurs aux règles de la circulation pour réduire les accidents et sauver des vies.